COMPTE-RENDU N°357

Comité exécutif – présentiel
Samedi 30 mai 2026

Le secrétariat général

Diffusion : comité exécutif, haut conseil, chargés de mission, présidentes et présidents de ligue, directrice et directeurs de ligue, secrétariats de ligue, membres d'honneur, licenciés élus dans les instances internationales, professionnels

Le présent compte-rendu a été adopté en séance du jeudi 02 juillet 2026.

Membres du comité exécutif : Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Christophe Chenut (visioconférence – matin), Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Catherine Le Saint (après-midi), Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel

Assistent : Floriane Cuvelier-Peronne (CPL – NORM), Cyrille Gombrowicz (DTN), Cécile Laforest (CPL – NAQU), Éric Salanoubat (DG)

Excusés : Mathilde Brochard, Océane Coquio, Peggy Genisson, Joke Gicquel, Nathalie Huet, Mathieu Thomas, Anne Tran

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du compte-rendu du comité exécutif du 25 mars 2026	
Secrétariat général	*Sandrine MOUILLON, secrétaire générale* *Sun ROBIN, secrétaire générale adjointe* **<u>Vote n°1</u> : validation du compte-rendu du comité exécutif du 25 mars 2026** <u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Christophe Chenut, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 13 Le compte-rendu du comité exécutif du 25 mars est validé à l'unanimité.	0_Projet_CR_COMEX_FFBaD_260325

	1/ Présidence / Direction générale / DTN : point d'information	
Présidence **Direction générale** **DTN**	*Franck LAURENT, président* *Éric SALANOUBAT, directeur général* *Cyrille GOMBROWICZ, directeur technique national* **<u>Présidence</u>** **Assemblée générale FFBaD 2026** Franck Laurent salue le travail accompli par l'ensemble des élus et des professionnels. Il souligne la réussite de l'assemblée générale, tant sur la forme que sur le fond. **Assemblées générales** Catherine Le Saint et Franck Laurent ont participé à 4 assemblées générales à Horsens : Badminton Europe, Badminton World Federation, Comeba, Association Francophonie du Badminton. Le point majeur est l'adoption du 3 x 15 points par la BWF qui sera en place à partir du 1er janvier 2027. **Film Charles Noakes** Le film de Charles Noakes est finalisé. **Commission fédérale disciplinaire** En raison d'un conflit d'intérêts lié à son contrat de prestation avec la fédération concernant la Maison du Badminton, Jean-Michel Richard a démissionné de ses fonctions de président de la commission. Pierre Barthélémy, membre de la commission depuis son lancement, lui succède à cette présidence. **Maison du Badminton** La région Ile-de-France confirme sa subvention à 1,5 million pour la Maison du Badminton conditionnée à ce que l'Etat particpe à la même hauteur. Les prochains rendez-vous sont : - La Métropole du Grand Paris le 09 juin, - Le conseiller du président de la République le 12 juin, - Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis le 07 juillet. **Université d'été** L'Université d'été n'ayant pas trouvé son public, il a été décidé de la reporter à l'année prochaine. **Finale de Top 12** Très belle organisation par le club de Levallois. Signature de la convention pour la pratique du badminton dans les lycées agricoles. **Point licence** Au 27/05, la hausse du nombre d'adhérents est de +2 684 par rapport à 2025. Cette évolution est marquée par une augmentation du nombre d'hommes (+3 486) et une baisse du nombre de femmes (-802). Par conséquent, la proportion de femmes diminue pour s'établir à 36%. **Rencontre avec le président de la fédération de Tahiti** Rencontre, le 19 mai, entre Franck Laurent et le Nicolas Mouret, le président de la Fédération de Polynésie Française. Il souhaite avoir une convention avec la FFBaD. Celle-ci est en cours de relecture par les vice-présidents concernés. **Partenariats** Rencontre avec les structures ALP et O'Connection. Elles ont le même modèle : - Un fixe activable - Un pourcentage sur résultat L'étude des contrats est en cours. L'objectif est de faire un bilan d'ici fin juin.	

Objectifs des directeurs
Les objectifs du directeur général sont fixés autour de 3 axes :

- Animation des équipes
- Maison du Badminton
- Protection des intérêts de la fédération – en particulier la bonne santé financière de la fédération

Pour la directrice RH & Finances :

- Pilotage de projet (comptabilité d'engagement, carte bancaire, …)
- Suivi financier (proactivité)
- Ressources humaines (outils RH, politique d'épargne salariale, …)
- Informatique (plan d'action Stadeline)

Gestion des entretiens annuels
Les entretiens annuels des salariés de droits privés ne seront plus réalisés uniquement par des CTS.

Prochaines étapes

- Valence Alpes International du 11 au 14 juin
- French Para-badminton International du 16 au 21 juin (nom à changer l'année prochaine)
- Comité exécutif début juillet
- Futur Série de Pessac du 02 au 05 juillet

Direction générale
Déploiement de la marque France Badminton marque ombrelle qui serait déclinée pour : Maison du Badminton, IFB, Championnats de France… Le principe est d'apposer un nom avant ou après « France Badminton ». L'agence Comquest doit faire une recommandation en ce sens.

Direction Technique Nationale
Résultats internationaux de niveau mondial de plus en plus réguliers avec de plus en plus joueurs différents. Il faut donc entreprendre les démarches pour trouver des partenariats.

- Par équipe : champion d'Europe et vice-champion du monde pour l'équipe masculine en 2026
- Double mixte : Thom Gicquel/Delphine Delrue, victoire Indonésie open S1000, médaille de bronze au CDM Paris 2025, finaliste au All England S1000. Top 5 mondial actuellement.
- Simple hommes : victoire au Japon Open 2024 de Alex Lanier, Champion d'Europe 2025, cictoire Singapour Open S750 en 2026, Top 8 mondial (meilleur classement Top 7)
  Christo Popov : finaliste French Open 2025, Victoire au World Tour Finals 2025, Champion d'Europe 2024. Top 4 mondial.

JO 2028
Les tests de vérification du sexe génétique seront exigés lors des épreuves qualificatives pour pouvoir concourir dans la catégorie féminine. Le positionnement du CIO a été favorable et le CNOSF a questionné formellement cette exigence. Ces tests ne sont pas autorisés en France et devront être réalisés à l'étranger. En France, les sportives badistes participant à la phase qualificative pour les JO 2028 seraient concernées.

Les évènements sportifs à venir avec une sélection équipe de France

- **Championnats du monde individuels du 17 au 23 août à New Delhi**
- Non-sélection de Romane Cloteaux-Foucault. Elle assigne la FFBaD devant la conférence des conciliateurs du CNOSF en raison de sa non-sélection. Les critères ayant guidé ce choix sont :
  - Sélection automatique si Top 32 mondial ou numéro 1 française en position de sélectionnable par la BWF
  - Choix de la DTN pour les autres sélectionnables en fonction de l'appréciation des résultats
- **Jeux méditerranéens** à Tarente en Italie du 21 au 27 août

	- **Championnats d'Europe U19** à Tatabanya en Hongrie par équipe du 18 au 22 août, individuel du 22 au 27 août - **Championnats du Monde U19 individuel** au Caire (Egypte) du 11 au 17 octobre - **Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ)** à Dakar du 1er au 05 novembre **Référente prévention du dopage** Trois nouveaux badistes français ont été inclus dans le groupe cible de la BWF pour le 3ème trimestre 2026 : - Thom Gicquel et Delphine Delrue du fait de leurs performances (5ème au classement mondial), - Maud Lefort à la suite de sa suspension temporaire. Elle a été sanctionnée d'une suspension provisoire de 3 mois après un contrôle positif à un médicament interdit. Ses résultats entre la date du contrôle (septembre 2025), la période de procédure et la fin de sa suspension (début février 2026) ont été annulés avec l'envoi à la BWF de sa médaille d'or aux Championnats d'Europe de Para-badminton 2025.	
	2/ Présidence : organisation et comitologie	
Présidence	*Franck LAURENT, président* Le périmètre de pilotage des secteurs, du directeur général et du DTN ont été définis et formalisés pour une organisation optimale du travail. Un rappel de la comitologie a été présenté : proposition d'échanges réguliers entre les pilotes et les secteurs et définition des périmètres des travaux.	
	3/ Présidence : billetterie Jeux Olympiques Los Angeles 2028	
Présidence	*Franck LAURENT, président* Le badminton est programmé aux Jeux Olympiques de Los Angeles du 15 au 24 juillet 2028 au Galen Center. La billetterie sèche sera vendue au CNOSF par le COJO LA28. Et chaque CNO déclinera le modèle de vente auprès de ses membres. Les fédérations peuvent acheter des billets pour leurs invités : - Pour leur propre sport, - Pour leur besoin en lien avec la performance, - Pour les proches des athlètes qualifiés, - Pour le personnel et dirigeants de leur fédération. Il y aura 26 sessions au total de badminton dont les tarifs varient entre 28 $ et 460 $. Date de clôture des demandes par les fédérations : 30 juin 2026 Il faudrait définir le nombre, les catégories des personnes à inviter, les jours et les phases de la compétition. Plusieurs facteurs contraignants sont à considérer : - Les billets sont nominatifs. - Les coûts des billets d'avion et de logement seront à charge des invités, donc s'assurer que les invités pourront effectivement se déplacer. La question sera étudiée en interne entre le président, le directeur général et le directeur technique national.	3.1_Presentation Billetterie LA28_2026-04-29_COMEX_FFBaD_260530 3.2_LA2028-Liste-complete-des-sessions-avec-PrimeEvent_COMEX_FFBaD_260530

	4/ Administratif / Développement territorial : campagne ANS-PSF 2026	
Administratif Développement territorial	*Jean-Louis COUÉ, vice-président Développement territorial* Depuis 2019, l'Agence nationale du sport (ANS) délègue à la FFBaD la répartition d'une enveloppe de subventions entre les clubs affiliés, les comités et les ligues dans le cadre du projet sportif fédéral (PSF). Enveloppe globale pour 2026 : 1,169 M€ dont 50% pour les clubs (et 50% pour les organismes déconcentrés (répartition fixée par le ministère). Objectifs chiffrés fixés par l'ANS : - -20% des crédits en faveur de la féminisation - 15% des crédits en faveur des personnes en situation de handicap L'enveloppe pour les organismes déconcentrés (50% du total) est répartie ainsi : - 269 750 € pour les comités départementaux, - 260 750 € pour les ligues hexagonales, - 54 000 € pour les ligues ultramarines. La répartition de l'enveloppe « clubs » est basée sur le nombre de dossiers déposés. De plus, un comparatif des sommes allouées en 2025 et 2026 permet une compensation à 50% de la perte par rapport à l'écart seuil moyen. La répartition de l'enveloppe « comités départementaux » prend en compte 3 facteurs : - Le nombre de dossiers comités déposés, - Le nombre de licenciés dans les comités qui ont déposé un dossier, - La prise en compte des comités employeurs (données ETP via prérequis du contrat territorial individualisé). Un système de compensation est aussi appliqué pour délimiter la baisse éventuelle à maximum -10%, -15% ou -20%. Au total, ont été déposés : - 397 dossiers, - 1 002 actions, - 2,89 M€ de demandes de subvention. La méthode de répartition sera affinée pour 2027 avec la cellule de réflexion comprenant des représentants des ligues.	4_Note_enveloppes_comites_clubs_hexagonaux_ANS-PSF_2026_COMEX_FFBaD_260530
	5/ Développement territorial : point de situation du conseil des territoires expérimental	
Développement territorial	*Jean-Louis COUÉ, vice-président Développement territorial* Le conseil des territoires est une instance d'échange et de consultation dont la mission principale est la représentation et la concertation territoriale. Il a pour vocation de favoriser le dialogue entre les structures locales et nationales. Son activité expérimentale a démarré en février dernier. Le conseil est composé de 4 commissions : une commission clubs (24 membres), une commission comités (12 membres), une commission ligues (12 membres) et une commission TUM & Corse (15 membres). Un conseil des territoires restreint a été mis en place pour guider le fonctionnement et les travaux de l'instance, composé de 7 membres (représentants de chaque commission et 3 représentants de la fédération). La première réunion de ce conseil des territoires expérimental, qui s'est tenue le 19 avril 2026, a permis : - De lancer une dynamique au sein de cette nouvelle instance,	5.1_Note_Conseil_des_territoires_COMEX_FFBaD_260530 5.2_Recap_actions_sujet_federal_Conseil_territoires_COMEX_FFBaD_260530 5.3_Recap_actions_sujets_commissions_COMEX_FFBaD_260530 5.4_SUPPORT_COMMISSION_CLUBS_19_04_COMEX_FFBaD_260530 5.5_SUPPORT_COMMISSION_COMITES_19_04_COMEX_FFBaD_260530

	- À chaque commission d'affiner ses méthodes de fonctionnement, - D'exposer les différents sujets, ainsi que les problématiques et solutions préconisées pour chaque commission, - D'alimenter la réflexion sur les adaptations possibles de la composition du conseil des territoires après la phase expérimentale. Sujets libres choisis par chaque commission : - Commission ligues : recensement des processus chronophages et automatisables, notamment par l'utilisation de l'IA - Commission comités : valorisation des filières juges-arbitres et officiels techniques ou attractivité de l'affiliation des clubs - Commission TUM & Corse : difficultés d'approvisionnement et coût du matériel - Commission clubs : accès aux équipements Sujet fédéral : comment augmenter le nombre de compétitions, notamment sur la période estivale ? La suite de ces premiers travaux comprendra : - La revue des actions par les commissions pour en préciser le détail et l'opérationnalité, - La priorisation des actions, - Les affectations des instances et secteurs concernés, - La mise en place opérationnelle des préconisations. **Proposition de fonctionnement** - Instaurer une présentation de l'avancée des travaux, du fonctionnement du conseil des territoires expérimental à chaque comité exécutif - Accompagner l'appropriation des différentes actions préconisées par le conseil des territoires par la fédération et ses secteurs, afin de mettre en œuvre rapidement des éléments prioritaires en lien avec les orientations fédérales - Consulter le conseil des territoires et lui soumettre des sujets structurants concernant les 4 commissions pour alimenter son activité et assurer une continuité dans les relations et les échanges avec les territoires (exemple : les labels fédéraux) Les premières préconisations et travaux de chaque commission ont été présentés. Aperçu très positif des participants à ce premier regroupement en présentiel et sur les perspectives des travaux collaboratifs et concrets en vue de la prise en compte des réalités des territoires dans les orientations et décisions de la FFBaD	5.6_SUPPORT_COMMISSION_LIGUES_19_04_COMEX_FFBaD_260530 5.7_SUPPORT_COMMISSION_TUM_&_CORSE_19_04_COMEX_FFBaD_260530
	6/ Développement territorial : Plan Emploi Fédéral 2026	
Développement territorial	*Jean-Louis COUÉ, vice-président Développement territorial* L'enveloppe annuelle est fixée à 88 k€ pour un financement de 11 structures au maximum (8 k€ minimum par structure par an, reconduits sur l'année suivante, soit 16 k€ au total par instance). Orientations PEF 2026 : - Ligues ultramarines : poste de cadre technique / agent de développement - Comités départementaux : poste d'agent de développement de proximité (sans encadrement régulier dans les clubs) - Clubs : poste avec priorité sur l'encadrement des -10 ans, la prise en compte des compétiteurs et non compétiteurs, le soutien de la mise en œuvre du projet associatif et la montée en compétences des bénévoles.	6_Note_Plan_Emploi_Federal_2026_COMEX_FFBaD_260530

	<u>Vote n°2</u> : validation des orientations du Plan Emploi Fédéral 2026 <u>Résultat du vote</u> : 12 votants (Denis Allenbach, David Angelats, Christophe Chenut, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 11 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.	
	7/ Vivre ensemble : tournoi solidaire journée mondiale du badminton	
Vivre ensemble	*Patricia CORTI, vice-présidente Vivre ensemble* Proposition de mettre en place un tournoi solidaire lors de la journée mondiale du badminton le 05 juillet de chaque année. La fédération souhaite mettre en avant les associations « solidaires » avec lesquelles, elle a noué un partenariat : le Téléthon, Premiers de Cordée, la Banque Alimentaire, Solibad. Durant la saison, la FFBaD est sollicitée par les clubs pour disposer des 2 € de participation par joueur lors de l'organisation d'un tournoi, afin de pouvoir les reverser à une association caritative (Octobre rose…) de leur choix. **<u>Vote n°3</u> : validation de la mise en place, dans le cadre de la journée mondiale du badminton du 05 juillet 2026, d'un projet de collecte de fonds pour contribuer aux projets des associations solidaires qui sont en convention avec la fédération** <u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Christophe Chenut, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 14 La proposition est adoptée à l'unanimité.	7_Tournoi_solidaire_Journee_mondiale_badminton_26_COMEX_FFBaD_260530
	8/ Evènementiel : attribution des Championnats de France Vétérans 2027	
Evènementiel	*Laurent SCHWIZGEBEL, vice-président Evènementiel* Les Championnats de France Vétérans 2027 auront lieu les **15, 16 et 17 mai 2027.** Un appel à candidatures a été lancé l'année dernière pour trouver l'organisateur. La FFBaD a reçu la candidature unique du Club Badminton Liancourt Clermont (CBLC). Analyse de la candidature : - 2 espaces de compétions : 1 salle principale et 1 salle annexe à 3 km l'une de l'autre - Des espaces adaptés qui promettent la réussite de ces championnats - Un budget prévisionnel cohérent et à l'équilibre - L'investissement de la commune et de l'intercommunalité - Une bonne expérience en matière d'animation de territoire La candidature du Club Badminton Liancourt Clermont est très satisfaisante et permet une projection quant à l'organisation des Championnats de France Vétérans 2027. En conséquence, nous émettons un avis très favorable à cette candidature.	

	<u>Vote n°4</u> : validation de l'attribution des Championnats de France Vétérans 2027 au Club Badminton Liancourt Clermont (60) <u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 7 / Contre : 1 / Abstentions : 5 La proposition est adoptée à la majorité.	
	9/ Evènementiel : choix du titulaire pour l'appel d'offres production TV des YIFB 2026	
Évènementiel	*Laurent SCHWIZGEBEL, vice-président Evènementiel* Dans le cadre du renouvellement du marché de production TV des Yonex Internationaux de France de badminton pour la période 2026-2030, la FFBaD a lancé un appel d'offres afin de sélectionner un partenaire en charge de la production audiovisuelle de l'événement. L'appel d'offres est composé de : - Lot 1 : édition 2026, - Lot 2 : édition 2027/2030. 15 offres ont été reçues, émanant d'acteurs français et internationaux aux profils variés (broadcast, production TV, médias, contenus digitaux). Critères de notation : - Prix (40%) - Technique (20%) - Expérience société (20%) - Expérience éditoriale (20%) A l'issue d'une première phase d'analyse, 4 candidats ont été auditionnés, ce qui a permis d'établir le classement suivant : 1. Kaptures, 2. Stop & Go, 3. AMP Visual, 4. Two Circles. Au regard de l'analyse de l'offre, des auditions réalisées, des contraintes budgétaires actuelles et des enjeux de sécurisation opérationnelle, la candidature de Kaptures apparaît comme la plus adaptée aux besoins de la fédération. Le candidat retenu travaillera avec le réalisateur désigné par la fédération. Des clauses de sortie seront ajoutées. **<u>Vote n°5</u> : validation de la préconisation d'attribution du marché de prestation de production audiovisuelle (production du signal TV) des Internationaux de France de Badminton 2026 à 2030 à la société Kaptures, de la poursuite des négociations finales avec Kaptures et de la contractualisation pour les éditions 2026-2030** <u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 13 La proposition est adoptée à l'unanimité.	9_Note_AO_TV_COMEX_FFBaD_260530

	10/ Modernisation des pratiques et règlementations sportives : modification du système de score des compétitions suite au changement adopté en assemblée générale de la BWF	
Modernisation des pratiques et règlementations sportives **Haute performance**	*Paul ADAM, vice-président Modernisation des pratiques et règlementations sportives* *Thierry STEMPFEL, vice-président Haute performance* L'assemblée générale de la BWF a largement adopté le changement du système de score des compétitions, qui passera à 3 x 15 points, pour la mise en œuvre à partir du 1er janvier 2027. La saison sportive française étant calée sur le calendrier scolaire (septembre à août), deux scénarios sont possibles pour la mise en application en France : - Dès septembre 2026, la France sera en avance par rapport à la BWF, - Dès septembre 2027, la France sera en retard par rapport à la BWF. Le secteur Haute performance propose la mise en application dès 2026. Cela impliquera plusieurs modifications administratives et organisationnelles, ainsi que des adaptations de la pratique : - Le changement de textes réglementaires, - Le développement d'outils de communication et de formation pour les compétiteurs, les officiels techniques et tous les acteurs du badminton français, - Une nouvelle approche stratégique du jeu, - Le développement de qualités techniques permettant de prendre l'ascendant plus rapidement dans le rapport de forces. Une communication large sur ce changement et ses conséquences est à prévoir rapidement. L'une des conséquences sur les compétitions pourrait être un volume de matchs plus important. **<u>Vote n°6</u> : validation du changement du système de score standard de 3 x 21 à 3 x 15 pour toutes les compétitions organisées ou autorisées par la FFBaD et ses organismes déconcentrés à partir du 1er septembre 2026** <u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 10 / Abstentions : 3 La proposition est adoptée à l'unanimité. **<u>Vote n°7</u> : adoption des modifications règlementaires induites par le changement de système de score pour une mise en application à partir de la saison 2026/2027** <u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 13 La proposition est adoptée à l'unanimité.	10.1_Note_scoring_15_points_COMEX_FFBaD_260530 10.2_GUI03.01_VS_ReglementGeneralCompetitions_COMEX_FFBaD_260530 10.3_GUI03.01A07_VS_Duree_match_COMEX_FFBaD_260530

	11/ Modernisation des pratiques et règlementations sportives : ajustement du règlement du classement	
Modernisation des pratiques et règlementations sportives	*Paul ADAM, vice-président Modernisation des pratiques et règlementations sportives* A la suite de la réforme du classement de la FFBaD intervenue au 1er septembre 2025, le groupe de travail constate : - Des écarts de niveau parfois importants entre les différentes catégories (âge et genre) pour une cote équivalente ; - Des disparités concernant les jeunes joueurs de haut niveau, notamment U17 et U19, qui effectuent la plupart des compétitions à l'international mais qui n'ont pas encore un classement BWF senior suffisant ; - La nécessité d'anticiper le passage au format de match en 15 points, ce dernier modifiant les probabilités de victoire/défaite et imposant un ajustement des tableaux d'échanges de points ; - La persistance de certains écarts préexistants à la réforme, notamment concernant le surclassement des jeunes ; - La mise en lumière de ces écarts (notamment entre jeunes garçons et jeunes filles) accentuée par les rencontres intergenres. Il est proposé de créer une note d'ajustement des cotes en fin de saison 2025/2026. Cet ajustement, applicable au 31 août 2026, sera calculé en pourcentage sur les points de chaque joueur en fonction de sa catégorie d'âge, afin de maintenir un classement (*ranking*) cohérent au sein d'une même catégorie tout en évitant les effets de seuil. Les ajustements sont volontairement sous-pondérés et ne corrigeront les biais qu'en partie. La situation sera réévaluée dans un an afin de vérifier si les écarts de niveau se sont résorbés de manière significative au fil des matchs disputés, ou s'il s'avère nécessaire d'apporter des correctifs complémentaires. Une communication dédiée sur ces ajustements est prévue. **<u>Vote n°8</u> : validation de la grille de correction par catégorie d'âge et de la note associée ("ajustement des cotes en fin de saison 2025/2026") pour une mise en application au 31 août 2026** <u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 13 La proposition est adoptée à l'unanimité. **<u>Vote n°9</u> : validation des modifications apportées au règlement du classement des joueurs et ses annexes à partir de la saison 2026/2027** <u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 13 La proposition est adoptée à l'unanimité.	11.1_Note_Ajustement_classement_26-27_COMEX_FFBaD_260530 11.2_GUI03.06_VS_ReglementClassement_COMEX_FFBaD_260530 11.3_GUI03.06A01_VS_CoefficientsUtilisesCalculClassement_COMEX_FFBaD_260530 11.4_GUI03.06A02_VS_CompetitionsReference_COMEX_FFBaD_260530 11.5_Note_AjustementCotesFinDeSaison25-26_COMEX_FFBaD_260530

	12/ Pratiques compétitives : évolutions règlementaires des Interclubs Nationaux 2026/2027	
Pratiques compétitives	*Adeline SERGENT, vice-présidente Pratiques compétitives* Des premières propositions de modification du règlement des championnats de France interclubs (ICN) ont été votées lors du comité exécutif du 07 mars 2026. Par la suite, un certain nombre de remarques ont été remontées par les clubs du Top 12, ce qui a donné lieu à une concertation avec leurs représentants et les sportifs de haut niveau en avril-mai. Pour faciliter l'appropriation et l'application de la réforme, sans remettre en cause l'architecture globale proposée par le groupe de travail, des ajustements ont été proposés : - La mise en place de 6 matchs par rencontre, à raison d'un match par discipline, à l'exception du double mixte (DX) qui comptera 2 matchs, - Le maintien du nombre de terrains à 2 en Top 12, avec une seule chaise d'arbitre par terrain, - La suppression de l'exigence de mire pour le jugement du service, - La limitation du temps de repos entre 2 tours à 20 minutes maximum, - L'augmentation de la part des JIFF (Joueurs issus de la formation française) de 40% à 50% en Top 12 et Nationale 1, - La baisse des droits d'inscription en Top 12, passant de 2 000 € à 1 500 €, - La suppression de la règle obligeant à participer à au moins un match de la phase aller pour pouvoir disputer la phase retour, l'impact pour les clubs n'ayant pas été suffisamment étudié, - La prolongation de la période officielle de mutation du 31 mai au 15 juin, en raison de la réforme des ICN, - L'autorisation pour les joueurs de disputer jusqu'à 4 rencontres en Top 12 (au lieu de 2), tout en conservant le droit de jouer dans la première équipe réserve du club, - La réduction du nombre de semaines requises pour l'utilisation d'un joker médical, passant de 22 à 12 semaines. **<u>Vote n°10</u> : adoption des modifications complémentaires apportées au règlement du championnat de France interclubs pour une mise en application à partir de la saison 2026/2027** <u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Catherine Le Saint, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 8 / Contre : 2 / Abstentions : 4 La proposition est adoptée à la majorité. **<u>Vote n°11</u> : validation du prolongement de la période officielle de mutation du 31 mai au 15 juin 2026 en lien avec le prolongement de la période d'inscription en interclubs nationaux** <u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Catherine Le Saint, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 14 La proposition est adoptée à l'unanimité.	12.1_Note_Modifications_complémentaires_règlement_ICN 26-27_CR2_COMEX_FFBaD_260530 12.2_GUI04.07_VS_IcnReglement_CR2_COMEX_FFBaD_260530 12.3_GUI04.07A01_VS_IcnDispositionsSaison_CR2_COMEX_FFBaD_260530 12.4_GUI04.07A04_VS_IcnDeroulementRencontre_CR2_COMEX_FFBaD_260530 12.5_GUI04.07A05_VS_IcnModalitesPhasesFinales_CR2_COMEX_FFBaD_260530 12.6_GUI04.07A07_VS_IcnModaliteConstitutionDesPoules_CR2_COMEX_FFBaD_260530 12.7_GUI04.07A08_VS_IcnCahierdesChargesTV_CR2_COMEX_FFBaD_260530 12.8_GUI04.07F04_VS_IcnCompositionEquipe_CR2_COMEX_FFBaD_260530

	13/ Pratiques compétitives : évolutions règlementaires des Championnats de France Vétérans	
Pratiques compétitives	*Adeline SERGENT, vice-présidente Pratiques compétitives* Le public des vétérans représente une part croissante et dynamique de nos licenciés. Afin de répondre à l'allongement de la pratique compétitive et de s'aligner sur les standards internationaux (BWF / Badminton Europe), la commission des publics vétérans a travaillé sur une refonte du règlement des championnats de France. Des ajustements de forme et de fond sont proposés : - L'harmonisation de la terminologie (mise en cohérence avec les nouveaux statuts de la fédération et le vocabulaire de la BWF) ; - La simplification et la clarification de la rédaction des textes réglementaires ; - La sanctuarisation des wild cards afin de garantir l'accès pour les territoires ultramarins (soumis à des exigences techniques et sportives spécifiques) ; - La précision des règles de gestion des forfaits et remplacements ; - L'encadrement des compétitions internationales : ▪ Clarification des modalités de prise en charge financière par la FFBaD : aide nominative et non cessible, ▪ Ordre de priorité dans les listes d'attente selon critères de classement et performance, ▪ Nomination d'un référent désigné en amont de la compétition, ▪ Encadrement des forfaits de dernière minute pour une réactivité optimale. **<u>Vote n°12</u> : validation des modifications apportées au règlement des championnats de France vétérans pour une mise en application à partir de la saison 2026/2027** <u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Paul Adam, Denis Allenbach, David Angelats, Patricia Corti, Jean-Louis Coué, David Courbet, Franck Laurent, Catherine Le Saint, Steve Matyja, Sandrine Mouillon, Sun Robin, Laurent Schwizgebel, Adeline Sergent, Thierry Stempfel) Pour : 13 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.	13.1_Note_CDF_Vétérans_COMEX_FFBaD_260530 13.2_Règlement_CDF_Vétérans_COMEX_FFBaD_260530
	14/ Pratiques compétitives : passerelle jeune arbitre UNSS – arbitre FFBaD	
Pratiques compétitives	*Adeline SERGENT, vice-présidente Pratiques compétitives* Aujourd'hui, un jeune arbitre UNSS obtenant le grade académique peut accéder à l'examen d'arbitre régional. Celui obtenant le grade de jeune arbitre UNSS national devient arbitre de ligue accrédité au sein de la filière fédérale et peut accéder à l'examen d'arbitre de ligue certifié sans suivre le stage fédéral. Cette proposition est inapplicable et inappliquée, ce dont toutes les parties prenantes conviennent. Il est donc proposé : - Pour le jeune arbitre académique : un accès à l'examen d'arbitre de ligue accrédité, après un accompagnement par la ligue, - Pour le jeune arbitre national : la validation du grade d'arbitre de ligue accrédité, avec un accompagnement par la ligue pour lui permettre de poursuivre son parcours. Le vote est ajourné afin de mieux définir les modalités d'accompagnement de ces jeunes par les ligues.	14.1_Note_Passerelle_UNSS_FFBaD_COMEX_FFBaD_260530 14.2_GUI06.01A04_FOR_PasserelleFFBaDUnss_COMEX_FFBaD_260530

	15/ Finances : situation budgétaire au 30 avril	
Finances	*David ANGELATS, trésorier général* Charges et recettes presque à l'équilibre : - **Masse salariale :** une gestion maîtrisée, - **Haute performance :** un dépassement des charges sur le secteur senior, directement lié aux performances sportives exceptionnelles, - **Vie fédérale et développement :** une hausse de la contribution sur les tournois, - **Finances :** mise en place de la dématérialisation, avec un léger retard constaté dans son déploiement. Conclusion : pas de dérapage des frais de fonctionnement sauf le secteur Haute performance. La culture de gestion s'installe. Gros enjeux à risque concernant les IFB à prévoir.	15_Note_Situation_budgetaire_avril26_COMEX_FFBaD_260530
	16/ Questions diverses	
Questions diverses	- Demande d'API (application d'échange de données informatique) à la BWF : en attente de réponse et de 4 824 $ - Nouvelle boutique sur le site fédéral courant juillet - Fondation : Richard Perot souhaite démissionner. - Commission médicale : proposition d'adaptation pour les vétérans concernant le temps de jeu, nombre de matchs, température, nouveau scoring…	

Fin de la séance : 17h30

Sun ROBIN
Secrétaire générale adjointe de la FFBaD